

## La cellule Sésame :

Discussion à Dalhem à propos du travail d'aide méthodologique à Sainte-Marie (Châtelet)

### **Comment concilier les projets de sens des apprenants, des intervenants avec le projet de l'institution ?**

Interview de Virginie Matthews et Catherine Vieuxtemps mise en forme par Anne Moinet – Lorrain

#### **Le cadre de travail de la cellule Sésame**

Virginie Matthews et Catherine Vieuxtemps sont professeurs à l'école Sainte-Marie de Châtelet. C'est une école d'enseignement général de transition, technique de qualification et de transition. Depuis 1992, l'école a créé pour les élèves une cellule de réflexion sur la méthode de travail que l'on a baptisée « Les ateliers Sésame »<sup>1</sup>. L'initiative est venue d'un groupe d'enseignants<sup>2</sup>. L'objectif était bien de rendre les élèves plus conscients et plus autonomes dans leur apprentissage en leur proposant de participer à des ateliers à thèmes méthodologiques (par exemple, comment comprendre une consigne, comment faire une synthèse ?).

Virginie a participé à ces travaux dès 1995. A ce moment l'équipe comportait quatre personnes disposant chacune de quelques heures dans leur horaire et le travail avait évolué : chaque élève en difficulté pouvait demander une aide individualisée et l'équipe veillait à se concerter chaque semaine de façon à adapter au mieux l'accompagnement. C'est d'ailleurs parce qu'elle cherchait des outils permettant de soutenir les élèves dans leur apprentissage que Virginie a découvert la gestion mentale. Elle estime que cette équipe a fait du très bon travail dans un cadre formel qui a montré ses richesses et ses limites. Entretemps, le nom de la cellule a changé (le côté « ateliers » n'était plus pertinent) et l'équipe s'est réduite : Virginie et Catherine disposent actuellement de quatre heures à elles deux (six heures dans les faits, puisqu'il s'agit d'heures de coordination) pour faire ce travail et elles ont, depuis septembre, l'aide d'une troisième personne. Le directeur actuel, Monsieur Léonard, en poste depuis 5 ans, apporte tout son soutien à cette équipe, mais il demande des rapports d'activité et souhaite donner un aspect plus professionnel à la cellule actuelle.

Venues ensemble à Dalhem, Virginie et Catherine ont soumis à la réflexion du groupe une série de problèmes posés par ces interventions méthodologiques organisées par l'institution scolaire dans le cadre horaire des journées de cours, pendant un nombre d'heures très restreint et pour un nombre grandissant d'élèves. Plusieurs questions avaient été posées en outre soulevant le problème de l'écart entre les intentions de l'institution et celles des élèves et des intervenants, problème aussi de la mise en pratique, notamment les limites de ces interventions et, aussi, de la visibilité, voire la légitimité à donner à ce travail.

---

<sup>1</sup> En avril 1992, un groupe de professeurs bénévoles (*Cellule Méthode d'apprentissage*), bientôt accompagnés de Marc Romainville, entame une recherche sur les difficultés collectives des élèves. Voté le 29 juillet 1992, l'article 16 du Décret de la Communauté Française ouvre une porte. Dix périodes sont attribuées pour poursuivre la recherche et répondre aux demandes des élèves en difficulté. Pourquoi le nom « Sésame »? Pour donner une âme à l'article 16 et surtout fabriquer une clé afin que les élèves puissent ouvrir la caverne aux trésors.

<sup>2</sup> Bernard Demuysère, Jacques Michaux, Monique Tassin et Philippe Van Goethem

Je suis retournée voir Virginie et Catherine au début du mois de décembre, afin de faire avec elles un premier bilan des changements introduits dans le fonctionnement de la cellule Sésame à la suite de nos discussions. Il me semble que les problèmes qu'elles rencontrent se retrouvent dans bien des tentatives d'introduire des séances de méthodologie à l'école. Leur expérience peut donc servir à d'autres.

Entretemps de nouvelles données sont apparues depuis la rentrée, données qui augmentent la surcharge des trois enseignants : en effet, la Communauté française impose la constitution de plans individuels d'apprentissage pour tous les élèves de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> S (S signifie « année supplémentaire » ou « année spéciale »: c'est la désignation cryptée des classes de redoublants !). Il s'agit d'explorer les ressources personnelles de chaque élève qui vont lui permettre de faire face à ses difficultés. Dans l'école, cela concerne 41 élèves. Le travail a été attribué à la cellule Sésame et les trois collègues en ce début d'année ont eu pour but essentiel de répondre à cette demande officielle. Elles n'ont donc été au total moins disponibles pour réagir aux demandes des autres élèves. Et le problème n'est pas résolu, puisqu'elles sont tenues d'assurer un suivi pour les 41 élèves déjà rencontrés. En dépit de l'aide supplémentaire, le problème de temps se révèle encore plus sérieux que celui des années précédentes.

### **Les règles mises en place pour donner de la visibilité et de la crédibilité à la cellule**

Un des éléments mis en exergue par les discussions de Dalhem était la nécessité de donner une visibilité et une crédibilité au travail de la cellule Sésame, vis-à-vis des collègues. Le travail de ces cellules méthodologiques n'a de sens que si le transfert se fait en classe et dans le travail à domicile. Par ignorance ou indifférence, les collègues le relaient rarement.

Nous avons convenu aussi que la mise en place de certaines règles pourraient donner du poids à l'activité auprès de tous les partenaires : les professeurs, les élèves, les parents et qu'il s'agirait de leur demander des engagements, afin qu'ils s'impliquent davantage et qu'il se crée une dynamique interactive.

A la suite de ces propositions Virginie et Catherine ont pris plusieurs mesures pour « officialiser » davantage leur travail et le rendre plus efficace:

- ❖ Elles ont fait une **information de vingt minutes** lors de l'assemblée générale du début de l'année pour expliquer leur travail et les moyens de communication qu'elles souhaitaient mettre en place.
- ❖ Elles ont institué **un entretien préalable**, qu'elles consacrent entièrement au fait de cerner la demande, d'exposer les possibilités d'aide au sein de la cellule, mais aussi ses limites. Si elles constatent que la demande sort de leurs compétences, elles passent le relais au PMS ou à tout autre intervenant adéquat. Elles ont quitté l'idée obsédante de la rentabilité à atteindre tout de suite et elles prennent vraiment le temps de cerner précisément leur terrain d'intervention éventuel pour pouvoir guider l'élève de manière plus ciblée. C'est lors de cet entretien aussi qu'elles essaient de dégager les ressources positives de l'élève, afin d'appuyer le changement sur ses domaines de réussite. Cela donne des pistes encourageantes sur le travail à faire par la suite.
- ❖ Elles ont rédigé un contrat à remplir et à signer au terme du premier entretien. Ce contrat (voir ci-dessous) implique **trois partenaires : le professeur Sésame, l'élève et les parents**. Certains engagements sont les mêmes pour tous, mais place est faite aux objectifs particuliers à chaque élève. Pour le professeur Sésame, cela a quelque

chose de rassurant : il dit nettement à quoi il s'engage. Pour l'élève, le contrat est un moyen de se responsabiliser. Et les parents sont impliqués également.



Nom :	Prénom :	Classe :
Titulaire :	Personne qui envoie l'élève :	
Accompagnateur Sésame :	Date :	

### Entretien préalable

Objectifs : cerner la demande de l'élève et fixer le cadre qui fera l'objet d'un contrat.

### Contrat

Au terme de cet entretien préalable,

En tant qu'accompagnateur Sésame, voici ce que je pense pouvoir travailler avec toi :

- ☞ La recherche des outils que tu as en toi pour surmonter les obstacles
- ☞
- ☞
- ...

En outre, je m'engage à :

- ☞ assurer un suivi avec le titulaire et/ou le professeur qui t'a conseillé de venir en Sésame ;
- ☞ écrire dans le journal de classe un petit compte-rendu de ton travail à ton responsable légal et ton titulaire lors de notre dernier rdv.

Date & Signature

Voici les balises de ton travail avec Sésame:

- ☞ venir minimum 2 fois
- ☞ venir pendant une heure de fourche ou pendant une heure de cours dans laquelle je n'ai aucune difficulté ; dans ce cas je demande l'autorisation au professeur concerné **au moins** 3 jours à l'avance et lui demande un paraphe sur ma carte de RDV
- ☞ venir avec le journal de classe et les documents demandés
- ☞ réaliser ce qui est convenu en fin de RDV, pour l'échéance fixée ensemble
- ☞ terminer l'accompagnement par un entretien de clôture
- ☞ montrer ce contrat à mes parents, et leur demander leur signature à l'endroit prévu ci-dessous.

En tant qu'élève acteur du changement, voici ce à quoi je m'engage :

...

Date & Signature

En tant que responsable légal de ....., je reconnais avoir pris connaissance du travail auquel s'engagent le professeur Sésame et mon enfant.

Date & Signature

### Date et heure du prochain RDV :

- ❖ Elles ont instauré l'usage d'une **carte de rendez-vous** qui implique un quatrième partenaire, puisqu'elle doit être remplie par l'accompagnateur Sésame qui fixe une date de rencontre dans le cadre de la cellule, puis être présentée au **professeur qui donne cours de matière** à cette heure-là et qui doit signer la carte (au moins trois jours à l'avance).
- ❖ Elles utilisent aussi une **fiche** qui reprend les éléments essentiels de chaque entretien et le **travail intermédiaire** à mettre en place entre deux rendez-vous. Cette fiche figure dans le dossier de l'élève, gardé par le professeur Sésame, mais les grandes pistes et le travail à faire sont notés au journal de classe comme toute autre tâche (voir la fiche « dossier élève » reproduite ci-dessous en abrégé) et sont donc visibles pour l'élève, mais aussi pour ses parents et ses professeurs.

#### fiche de travail

Entretien ...



Objectif(s)



...

« Comment sauras-tu que tu as avancé par rapport à ta difficulté ? »

Démarche - observations

« Qu'est-ce que tu as appris sur toi pendant cet entretien? »

A mettre en place pour le prochain RDV (à re noter dans le journal de classe):

Date et heure du prochain RDV :

- ❖ Elles ont obtenu un **local spécifique** qui sera réellement opérationnel au début de janvier.
- ❖ Elles se sont donné également **des balises pour mener le dialogue pédagogique**. Afin de ne pas négliger de points importants, les principales figurent sur les documents à remplir pour compléter le dossier de l'élève (voir ci-dessous). Elles complètent également un tableau permettant de noter les étapes de la progression chez l'élève.



***Éléments à vérifier (en vrac, liste non exhaustive)***

***« Ambiance interrogative »***

- choix d'une **situation de réussite** – vérifier que l'élève est en évocation
  
- comment l'élève se met-il en **projet** (comment vas-tu devoir utiliser telle matière ? qu'est-ce que le professeur attend de toi à telle occasion ? quelle tâche vas-tu devoir réaliser ?)
  
- comment l'élève **perçoit**-il le mieux les données ?
  
- comment l'élève **évoque**-t-il ?
  
- comment vérifie-t-il si son **évocation est correcte et complète** ?

Date	Ce qui marche	Ce qui doit être amélioré

**Les premiers résultats obtenus**

- ❖ L'information aux collègues semble avoir suscité de l'intérêt, puisque Virginie et Catherine, depuis lors, sont sollicitées pour faire des interventions devant des groupes-classes. Catherine est intervenue en début d'année en 4<sup>ème</sup> science pour aider les élèves à prendre conscience de leurs méthodes de travail et à échanger des outils d'apprentissage. Virginie a présenté les schémas heuristiques en 6<sup>ème</sup> art et elle est sollicitée pour faire prochainement un travail en 2<sup>ème</sup> sur l'attention, la concentration. Elles sont intervenues aussi à deux en classe terminale (classe dont elles sont titulaires) afin de faire émerger les projets d'études supérieures et de vie professionnelle. Ce travail-là paraît extrêmement utile : il a été possible de faire émerger des méthodes de travail même chez ceux qui prétendaient ne pas travailler, les schémas heuristiques ont enchanté les 6èmes et le travail sur le projet d'avenir a permis de repérer des élèves qui n'anticipaient rien de positif et avaient donc besoin de soutien. Les professeurs sont encore trop peu informés, mais progressivement les demandes se dessinent et ces animations semblent fort efficaces.
- ❖ Aucun élève, depuis le début de l'année n'a manqué de rendez-vous (ce qui est un net progrès par rapport aux années précédentes)
- ❖ Les élèves ne peuvent pas avoir « oublié » ce qu'ils devaient faire entre deux entretiens : tout est noté dans leur fiche ou dans le journal de classe. S'ils n'effectuent pas les tâches prévues, ils rompent le contrat délibérément et sont mis en face des conséquences de leur choix.
- ❖ Les parents sont mis en face de leur responsabilité : quand ils se plaignent auprès des professeurs des difficultés de leur enfant, ils peuvent être renvoyés au contrat qu'ils ont signé et aux bilans d'entretien placés dans le journal de classe.

La position et le rôle de chacun au sein de la relation pédagogique sont plus nets et la communication est devenue plus transparente.

### **Les limites des interventions pédagogiques et la diplomatie à mettre en place**

- ❖ L'un des problèmes auquel se confronte l'intervenant de la cellule méthodologique est qu'il prend conscience parfois des **lacunes pédagogiques de certains collègues**. Il se sent alors fort mal à l'aise, coincé entre les besoins légitimes de l'élève et les pratiques du collègue. Nous avons discuté de cela à Dalhem et avons insisté sur le fait que, de toute façon, personne n'avait le pouvoir de faire changer le collègue et qu'il était donc utile de recentrer l'attention sur la manière dont l'élève pouvait surmonter les obstacles suscités par son professeur, sans incriminer celui-ci. Position délicate, demandant beaucoup de diplomatie. Vis-à-vis de l'élève, il s'agit d'abord d'accueillir son désarroi, puis de l'encourager à trouver en lui les ressources pour sauter l'obstacle, afin de le rendre autonome, bien sûr, mais aussi d'éviter la victimisation. Quant aux collègues, Virginie et Catherine répondent volontiers aux questions des professeurs qui viennent les interroger pour discuter de leurs pratiques, parfois elles vont trouver un collègue, mais elles abordent les choses sous l'angle des difficultés vécues par

l'élève, osent quelques prudentes suggestions si elles pensent que le collègue peut les entendre. Sinon elles se taisent.

- ❖ Idéalement ce travail d'accompagnement méthodologique devrait être fait en classe, pour chaque matière, mais en créant des liens transversaux pour assurer le transfert. Si ce travail était mis en place, l'équipe Sésame aurait beaucoup moins de cas à traiter en individuel. Il existe des cours de soutien, mais qui sont axés sur la matière. Si l'équipe Sésame, désormais plus visible, arrivait à susciter un intérêt plus grand pour les processus d'apprentissage, les problèmes pourraient se régler sur une plus grande échelle. Certains professeurs commencent à s'en rendre compte : l'un des professeurs de 1<sup>ère</sup> aimerait une aide pour guider ses élèves dans la mémorisation. Mais cela reste pour le moment une initiative isolée.
- ❖ Certains élèves ne remplissent pas leurs engagements et ont abandonné la cellule. Pour les accompagnatrices, ces abandons ne sont plus des sujets de culpabilité : c'est le choix de l'élève et il lui appartient. Son projet personnel de changement n'est sans doute pas suffisamment établi et il ne s'agit pas de l'aider malgré lui.

### Les difficultés subsistantes

- ❖ **Les relations avec les titulaires.** Il est quasi impossible de tenir chaque titulaire, personnellement au courant du travail accompli avec ses élèves. Virginie et Catherine envisagent d'afficher un tableau dans la salle des profs indiquant tous leurs rendez-vous. Dans l'idée que, s'ils le désirent, ils peuvent venir leur parler d'un cas ou l'autre.
- ❖ **La gestion du temps** reste le problème principal. Catherine exprime cela de manière imagée : « *On doit faire énormément avec des bouts de ficelle.* » On leur demande beaucoup plus que les heures dont elles disposent dans leur horaire. C'est frustrant, car elles ont envie d'aider un maximum d'élèves, mais elles ont conscience qu'elles doivent aussi respecter leurs limites personnelles. Elles ont pris la décision de noter leurs heures de travail effectives afin de montrer au directeur, en fin d'année, les limites imposées par ce cadre horaire trop restreint. Il s'agit de matérialiser cet emploi du temps comme a été matérialisé le contrat avec les élèves. Ces traces prennent une valeur de preuve qui permet une discussion plus saine.

Virginie et Catherine font le bilan de ce que les journées de recherche leur ont apporté. Elles étaient arrivées à Dalhem un peu découragées : elles avaient l'impression que leur cellule Sésame « tournait en rond ». Le fait d'avoir pu en discuter, d'avoir suscité un brain storming autour de leurs difficultés a fait jaillir des idées, et leur a rendu de l'énergie pour changer des choses.

Elles ont l'impression d'être moins dans le flou, dans l'improvisation : elles ont redéfini les rôles de chacun, amélioré la communication, elles ont mis des balises administratives et méthodologiques utiles pour tout le monde, y compris pour elles. Selon elles, une des décisions déterminantes a été de s'accorder le temps de l'entretien préalable qui débouche sur un contrat clair.

Catherine dira, en fin d'entretien, qu'elle se sent moins entraînée dans des « doléances ». Pour elle, le travail est plus « pointu », mieux « ciblé ». Virginie confirme le fait qu'elle se fixe un objectif plus global et « voit » donc mieux où elle va. Elles trouvent toutes les deux que l'élève est plus conscient de sa responsabilité dans cette dynamique de changement et, grâce aux traces écrites des mises en projet successives qu'il se donne, il est plus facile de les renvoyer à cette responsabilité. C'est un engagement réel et plus la « magie » suggérée par la formule « Sésame, ouvre-toi ». Ils sont prévenus dès le départ qu'ils auront un effort à fournir et s'ils ne remplissent pas leur part du contrat, il est clair pour tout le monde que celui-ci est rompu et qu'ils auront choisi cette rupture. C'est reconnaître l'espace de liberté de chacun.

Il me semble que ces avancées, si elles ne résolvent pas tout, sont un résultat appréciable de la recherche en commun que nous avons vécue à Dalhem. Celle-ci a stimulé à nouveau la rigueur, la créativité, la générosité de nos deux collègues. Merci à elles de nous avoir offert en retour de partager ces nouveaux outils, ces nouvelles expériences ... ces nouveaux problèmes, en un beau témoignage de leur fructueux engagement pédagogique et humain.